



Conseil d'administration

353^e session, Genève, 10-20 mars 2025

Section du programme, du budget et de l'administration

PFA

Date: 24 février 2025

Original: anglais

Point sur l'état d'avancement du projet de rénovation du bâtiment du siège

Résumé: Le présent document fait le point, à l'intention du Conseil d'administration, sur la phase 2 des travaux de rénovation et sur l'état d'avancement des travaux effectués dans le cadre du projet de mise en place d'un périmètre de sécurité au siège.

Unité auteur: Bureau du Sous-directeur général pour le pôle Services de gestion interne (ADG-CS); Bureau du Trésorier et contrôleur des finances (TR/CF).

Documents connexes: GB.352/PFA/INF/2; GB.350/PFA/INF/2; GB.349/PFA/INF/2; GB.347/PFA/INF/2; GB.344/PFA/4/1; GB.343/PFA/1; GB.341/PFA/3(Rev.1); GB.341/PFA/3(Add.1); GB.340/PV; GB.340/PFA/3; GB.337/PV; GB.337/PFA/2; GB.337/PFA/2(Add.1); GB.335/PFA/3; GB.335/PFA/3(Add.); GB.334/PV; GB.334/PFA/2; GB.332/PFA/3; GB.326/PFA/3.

► Introduction

1. À sa 341^e session (mars 2021), le Conseil d'administration a approuvé le contenu définitif de la phase 2 du projet de rénovation du bâtiment du siège ¹.
2. À sa 343^e session (novembre 2021), le Conseil d'administration a approuvé le budget proposé pour la phase 2 du projet de rénovation du bâtiment du siège figurant dans le document GB.343/PFA/1, dans la limite des ressources disponibles à l'issue de la vente de la parcelle de terrain ².
3. À sa 344^e session (mars 2022), le Conseil d'administration a approuvé le budget proposé pour le projet de mise en place d'un périmètre de sécurité au siège figurant dans le document GB.344/PFA/4/1, dans la limite des ressources disponibles à l'issue de la vente de la parcelle de terrain ³.
4. À sa 346^e session (octobre-novembre 2022), le Conseil d'administration a été informé par le Bureau que le pays hôte avait confirmé sa contribution financière, à hauteur de 4 millions de francs suisses, au projet de mise en place d'un périmètre de sécurité ⁴.
5. Le présent document fait le point, à l'intention du Conseil d'administration, sur l'état d'avancement de la phase 2 des travaux de rénovation et sur les travaux effectués dans le cadre du projet de mise en place d'un périmètre de sécurité au siège.

► Phase 2 du projet de rénovation du bâtiment du siège

6. La deuxième étape des travaux (étape 1B) se poursuit à un rythme régulier, avec la rénovation des salles III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X, XI et XII ainsi que des bureaux et espaces adjacents.
7. La rénovation se fait par phases, la priorité étant donnée au niveau R3 (salles III, IV, V et VI). De nets progrès sont déjà visibles, notamment dans les salles où des lambris en bois noble et des moquettes ont été posés. La rénovation de toutes les salles devrait s'achever au cours du deuxième trimestre de 2025. Les derniers essais et la délivrance des autorisations par les autorités locales sont prévus pour le troisième trimestre, après la session de 2025 de la Conférence internationale du Travail.
8. Une fois que les salles de conférence auront été rénovées et seront prêtes à être utilisées, toutes les salles de conférence du bâtiment temporaire seront reconverties en bureaux ou en zones de stockage et continueront de servir de locaux provisoires durant la prochaine étape des travaux de rénovation. Le déplacement des archives et de zones de stockage a déjà commencé en vue de la prochaine étape des travaux, qui devrait débuter cet automne.
9. Le Bureau continue de collaborer étroitement avec le maître d'œuvre pour réduire les coûts au maximum et garantir la qualité des travaux, tout en limitant les incidences sur le calendrier

¹ GB.341/PV, paragr. 881.

² GB.343/PV, paragr. 572.

³ GB.344/PV, paragr. 776.

⁴ GB.346/PFA/2/1, paragr. 9.

prévu. On estime actuellement que l'ensemble des travaux de rénovation sera achevé à la mi-2027. Malgré le retard pris, le Bureau reste convaincu que, grâce à un suivi constant, fondé sur des évaluations et des analyses de valeur, le projet sera mené à bien dans les limites du budget convenu de 130,4 millions de francs suisses. Il est rappelé au Conseil d'administration que la maîtrise des coûts a toujours été prioritaire par rapport au respect du calendrier.

► **Projet de mise en place d'un périmètre de sécurité au siège**

10. Les travaux mécaniques, électriques et de plomberie avancent bien, de même que les travaux de plâtrerie et d'isolation. Afin de perturber le moins possible les sessions du Conseil d'administration, les travaux d'aménagement paysager et de terrassement ont été reportés au printemps prochain.
11. La contribution financière du pays hôte, d'un montant de 4 millions de francs suisses, sera entièrement utilisée cette année, conformément à l'accord conclu avec la Confédération suisse.
12. La faillite de l'entreprise chargée de fournir la façade vitrée a entraîné la faillite d'un autre sous-traitant. Bien que des solutions aient été trouvées et que les travaux aient repris, cette situation a fortement pesé sur l'exécution du projet. La mise en place du périmètre de sécurité devrait s'achever cet été. Des essais seront ensuite effectués et l'habilitation de sécurité devrait être obtenue à temps pour la session de novembre 2025 du Conseil d'administration.
13. Le projet devrait respecter le budget de 22,9 millions de francs suisses, plus ou moins 10 pour cent, approuvé par le Conseil d'administration à sa 344^e session (mars 2022).

► **Conclusion**

14. Le Bureau fournira au Conseil d'administration, à sa prochaine session (novembre 2025), un rapport actualisé sur l'état d'avancement des projets de rénovation du bâtiment du siège et de mise en place d'un périmètre de sécurité au siège.